

# COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÉTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU (Identifiant national : 930020378)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04161191)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Claire CRASSOUS, Georges GUENDE, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Sylvain ABDULHAK, Lionel QUELIN, Sonia RICHAUD, Cédric ROY, Géraldine KAPFER, - 930020378, COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÉTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020378.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : Claire CRASSOUS, Georges GUENDE, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Sylvain ABDULHAK, Lionel QUELIN, Sonia RICHAUD, Cédric ROY, Géraldine KAPFER

Centroïde calculé : 880099°-1881693°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN :

Date actuelle d'avis CSRPN : 26/09/2017

Date de première diffusion INPN : 23/10/2020

Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [930012367](#) - VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN (Id reg. : 04161100)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Alpes-de-Haute-Provence
- Commune : Saint-Maime (INSEE : 04188)
- Commune : Volx (INSEE : 04245)
- Commune : Manosque (INSEE : 04112)

### 1.2 Superficie

738,29 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 357  
Maximale (mètre): 791

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [930012367](#) - VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN (Type 2) (Id reg. : 04161100)

### 1.5 Commentaire général

Description Localisé dans la partie sud ouest du département des Alpes de Haute Provence, le site est établi sur les communes de Saint Maime et de Volx. Ce site comprend un secteur de collines de moyenne altitude situées rive droite de la Durance, au nord est de la ville de Manosque et à l'est de la petite ville de Volx. L'orientation générale des collines suit celle du lit de la Durance, du nord est au sud ouest. Les pentes sont très régulières et assez soutenues. Le site est entrecoupé par les vallons creusés par différents ruisseaux affluents de la Durance. Le substrat géologique du site est composé de terrains sédimentaires comprenant des calcaires gréseux du Cénomaniens, des marnes de l'Hauteriviens, des marnes et des grès de l'Oligocène. Ces formations sont localement recouvertes par d'anciens éboulis stabilisés. Le site bénéficie d'un climat de type méso méditerranéen atténué à supra méditerranéen. Les microclimats dus aux effets de versant sont très contrastés. Au sud le couloir durancien ouvert largement aux influences méditerranéennes draine des masses d'air chaud sur le versant sud. Au nord la vallée du Lagne concentre au pied du versant des masses d'air froid et humide provenant de la Montagne de Lure. Établi entre 350 m et 791 m, le site est totalement inclus dans les étages de végétation méso méditerranéen supérieur et supra méditerranéen. La végétation du site, principalement forestière, associe des chênaies pubescentes, des chênaies vertes et des pinèdes de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). La chênaie pubescente est représentée à la fois par des faciès de type acidiphile sur grès et neutro basophile sur calcaires. La chênaie acidiphile constitue une zone forestière mésophile de première qualité extrêmement riche et diversifiée. Soumise aux influences continentales du Bassin de Forcalquier, cette chênaie abrite de nombreux éléments de la flore tempérée. Sur les versants de forte pente, entrecoupés de petits thalwegs, d'exposition générale nord, les chênaies pubescentes sont majoritaires. Sur les versants exposés au sud, de pente plus douce, mais au sol plus sec et superficiel, des chênaies vertes sont également présentes. Sur les croupes sommitales, se développent localement des formations ouvertes et semi ouvertes comprenant des pelouses sèches à Brôme dressé (*Bromus erectus*), des garrigues et des landes à Genêt cendré (*Genista cinerea*). Localement par endroits, des groupements acidiphiles sont présents. De petites falaises et des éboulis calcaires sont également présents et contribuent à l'importante biodiversité du site. Quelques rares parcelles agricoles, composées de prairies extensives ponctuent le massif. En raison des conditions micro climatiques qui règnent sur le site, il en résulte la présence d'éléments floristiques très contrastés. A peu de distance se cotoient ici des végétaux aussi différemment adaptés que la Doradille de Pétrarque (*Asplenium petrarchae*) ou la Globulaire arbustive (*Globularia alypum*), plantes très thermophiles, et la Laïche digitée (*Carex digitata*) ou le Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*) d'origines montagnardes. Milieux remarquables Plusieurs habitats d'intérêt patrimonial, typiques ou représentatifs sont présents sur le site. Ce sont : les pelouses xérophiles écorchées supra et oro méditerranéennes à Bugrane striée (*Ononis striata*) [all. phyto. *Ononidion striatae* (34.71)], les garrigues supra méditerranéennes à Thym (*Thymus vulgaris*) [all. phyto. *Helianthemo italici* *Aphyllanthion monspeliensis* (32.63)], les landes supra méditerranéennes et oro méditerranéennes

à Genêt cendré (*Genista cinerea*) et Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*) [all. phyto. *Lavandulo angustifoliae* *Genistion cinereae* (32.61 et 32.62)], les boisements thermophiles et supra méditerranéens de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) [all. phyto. *Quercion pubescenti sessiliflorae* (41.711)], les pinèdes méditerranéennes Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) (42.84) et les boisements méso et supra méditerranéens de Chêne vert ou Yeuse (*Quercus ilex*) [all. phyto. *Quercion ilicis* (45.31 & 45.32)]. Les milieux rocheux remarquables ou représentatifs comprennent : les éboulis thermophiles à *Calamagrostis argenté* (*Achnatherum calamagrostis*) [all. phyto. *Stipion calamagrostis* (61.3)], les formations végétales des rochers et falaises calcaires ibéro méditerranéennes [asso. phyto. *Phagnalo sordidi Asplenietum petrarchae* (62.111)] et des rochers et falaises calcaires alpiennes et supra méditerranéennes [asso. phyto. *Potentillo caulescentis Hieracietum humilis* (62.151) et *Sileno saxifragae Asplenietum fontani* (62.152)]. Flore Le site comprend trois espèces déterminantes : le Rosier de France (*Rosa gallica*), très bel églantier sauvage, un des ancêtres des rosiers horticoles demeurant très rare dans les Alpes du Sud, où il est assez vulnérable du fait de l'isolement des stations, protégée au niveau national, et le Tabouret précoce (*Noccaea praecox*), petite crucifère connue seulement de quelques massifs supra méditerranéens du sud est de la France protégée en Provence Alpes Côte d'Azur. La dernière espèce déterminante du site est le Cotonéaster intermédiaire (*Cotoneaster x intermedius*). Il abrite également deux espèces remarquables : le Narcisse à feuilles de jonc (*Narcissus assoanus*) et l'Ibérus droit (*Iberis linifolia* subsp. *stricta*). Faune Huit espèces animales patrimoniales ont été recensées sur ce site, dont deux déterminantes. Chez les oiseaux, le Facon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*) sont potentiellement nicheurs. La faune entomologique est représentée par une communauté de coléoptères longicornes (famille des *Cerambycidae*) inféodés aux vieux feuillus, surtout des chênes, soit le Clytè à antennes rousses (*Chlorophorus ruficornis*), espèce déterminante endémique franco ibérique, dont l'adulte est floricole et la larve se développe dans les branches mortes de chênes déjà attaquées par un autre coléoptère, le Purpuricène globuleux (*Purpuricenus globulicollis*), espèce remarquable dont la larve affectionne le bois des branches terminales de feuillus, surtout des érables, le Capricorne velouté (*Cerambyx welensii*), espèce de longicorne (*Cerambycidae*) remarquable, principalement inféodée au bois sénescents de chênes dont se nourrit la larve. Chez les rhopalocères, citons la présence du Moiré de Provence (*Erebia epistygne*), espèce déterminante de lépidoptère d'affinité méditerranéo-montagnarde dont l'aire de répartition ibéro-provençale est morcelée et restreinte, inféodée aux pelouses sèches à fétuques (surtout *Festuca cinerea*) et du Marbré de Lusitanie (*Iberochloa tagis*), espèce déterminante très localisée inféodée aux milieux ouverts où croît sa plante nourricière *Iberis pinnata*. Des prospections complémentaires concernant la faune seraient à entreprendre dans ce secteur. Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF Cette ZNIEFF de type 1 est incluse dans la ZNIEFF de type 2 \*04\_161\_100 Versant nord est du massif du Luberon Forêts Domaniales de Pélissier et de Montfuron collines de Montjustin\*.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Lépidoptères
- Coléoptères
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le site englobe un vaste secteur de collines, comprenant des habitats et des populations d'espèces à forte valeur patrimoniale. Si sa délimitation est avant tout fonctionnelle, de façon à englober les éléments remarquables identifiés, elle s'appuie sur les ruptures topographiques les plus marquées et sur les repères géographiques les plus évidents, tels que dessertes locales, sentiers, lorsqu'il en existe. Les secteurs de moindre intérêt biologique ou plus fortement anthropisés, en particulier ceux situés sur le versant est, au contact de l'agglomération de Volx, sont exclus.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amphibiens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>H3.251 Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines</i>	<i>62.151 Falaises calcaires ensoleillées des Alpes</i>				
<i>H3.211 Falaises à Doradille de Pétrarque</i>	<i>62.111 Falaises calcaires eu- méditerranéennes occidentales</i>				

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	12402	<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997 - 1997
Lépidoptères	53520	<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	<i>Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HERES A.				1996 - 1996
	609941	<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	<i>Marbré de Lusitanie (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HERES A.				1996 - 1996
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PEYROTTY Gerard - SILENE - ONF				2000 - 2000
Phanérogames	92715	<i>Cotoneaster x intermedius</i> (Lecoq & Lamotte) H.J.Coste, 1923	<i>Cotonéaster intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : VAN ES J. - SILENE				2010 - 2010
	109678	<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	<i>Tabouret précoce, Noccée précoce</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : VAN ES J. - SILENE				2010 - 2010
	118192	<i>Rosa gallica</i> L., 1753	<i>Rose de France, Rosier de Provence</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				1984 - 2002

### 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	223134	<i>Cerambyx welensii</i> (Küster, 1845)	<i>Capricorne velouté</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997 - 1997
	12343	<i>Purpuricenus globulicollis</i> Dejean, 1839		Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997 - 1997
	223165	<i>Stictoleptura fontenayi</i> (Mulsant, 1839)		Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997 - 1997
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PEYROTTY Gerard - SILENE - ONF				1995 - 1995
Phanérogames	136822	<i>Iberis linifolia</i> subsp. <i>stricta</i> (Jord.) Rouy & Foucaud, 1895	<i>Ibérède raide, Ibérès droit</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2007 - 2007
	109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	<i>Narcisse d'Asso, Narcisse à feuilles de jonc, Narcisse de Requien</i>	Reproduction certaine ou probable					1973 - 1973

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
	118192	<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Collection	COACHE A. - SILENE - CEN PACA		
	GUENDE G. - SILENE		
	VAN ES J. - SILENE		
Informateur	AMAT R.		
	BOUCHER C.		
	BREISTROFFER M.		
	GUENDE G.		
	HERES A.		
	INFLORALHP		
	Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute-Provence (I.C.A.H.P.)		
	LIEUTAGHI P.		
	MOLINA J.		
	PEYROTTY Gerard - SILENE - ONF		